

COORDONNEES

Le Mans

194 avenue Rubillard

Bâtiment REILLY -2^{ème} Etage

72000 LE MANS

Tel : 02.43.43.43.57 Fax : 02.43.24.64.91

Horaires d'ouverture

Les lundi, mardi, mercredi , jeudi

de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

et le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Mamers

6 rue Châtelaine 72600 MAMERS

Tel : 02.43.34.03.03 Fax : 02.43.34.61.09

Horaires d'ouverture

Les lundi, mardi et jeudi

de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

La Flèche

21 bis rue de la Tour d'Auvergne BP50082 72200 LA FLECHE

Tel : 02.43.45.21.39 Fax : 02.43.94.89.21

Horaires d'ouverture

Le lundi et jeudi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

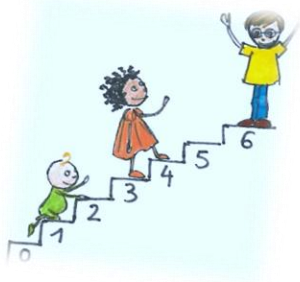
et le mardi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

ASSOCIATION C.E.P.A

Centre d'Etude de Pédiatrie Appliquée

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce





Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) est un service médico-social, placé sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

Le CAMSP exerce différentes missions auprès des enfants âgés de 0 à 6 ans

- Le dépistage des troubles du développement et la prévention de ces derniers.
- La recherche de diagnostic.
- La mise en œuvre de bilans et d'accompagnements spécialisés.
- Le soutien et l'aide à l'inclusion sociale et scolaire.
- L'accompagnement familial.

Le CAMSP de la Sarthe est polyvalent et accueille des enfants pour lesquels des difficultés ont été repérées.

- Des troubles sensoriels et/ou moteurs,
- Des retards de développement,
- Des troubles du comportement.



L'Equipe pluridisciplinaire du CAMSP accompagne l'enfant et sa famille sous la responsabilité du médecin directeur.

Elle accueille l'enfant pour :

- Des consultations médicales
- La coordination des soins
- L'élaboration des bilans
- Des accompagnements spécialisés individuels et/ou en groupe
- La coordination et l'organisation administrative.

Ces interventions sont réalisées principalement au sein des antennes : Le Mans, Mamers, La Flèche.

Certaines peuvent également être effectuées sur les différents lieux de vie de l'enfant : domicile, Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, école...

De la démarche initiale de la famille à la fin de la prise en charge au CAMSP, l'ensemble des étapes et interventions résulte d'une étroite collaboration entre l'équipe du CAMSP, les parents et les différents partenaires accompagnant l'enfant.